

## DEMANDE DE GOBELETS RÉUTILISABLES FICHE DE SUIVI ET DE FACTURATION

Les gobelets sont mis à disposition des manifestations pulliérans uniquement. Lors de la manifestation, la pratique d'un système de consigne est obligatoire (recommandation : CHF 2.00 par gobelet).

Nom de la manifestation : .....

Date de la manifestation : ..... Responsable : .....

Tél : ..... E-mail : .....

	Gobelets 2.5 dl	Gobelets 1 dl
Nombre de gobelets souhaité*		

*\* Le Service de la Voirie adaptera les quantités souhaitées selon le nombre de caisses à fournir. Les gobelets sont fournis dans des caisses de 60x40x35 cm pour les gobelets 2.5 dl (par 480 gobelets) et 40x30x17 cm pour les gobelets 1 dl (par 300 gobelets).*

**L'organisateur doit venir chercher les gobelets propres (et le cas échéant les ramener cf. points 1. et 2. ci-dessous) à la Voirie, ch. de la Damataire 13, du lundi au jeudi de 07h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.**

### ENLÈVEMENT DES GOBELETS :

- Date d'enlèvement prévue : ..... Heure : .....

### RESTITUTION DES GOBELETS :

Les caisses et les gobelets doivent être rendus dès le premier jour ouvrable suivant la manifestation.

1. Les **caisses scellées** (avec gobelets non utilisés) sont à rendre à la Voirie.
2. Les **caisses ouvertes** (avec gobelets sales) sont à renvoyer par la poste à l'entreprise de nettoyage au moyen des étiquettes prépayées fournies lors de l'enlèvement des gobelets. Lorsqu'il s'agit de **grandes quantités** (plus de 7 caisses), et selon les indications transmises lors de l'enlèvement des gobelets, les caisses sont à rendre à la Voirie.

- Date de restitution prévue : ..... Heure : .....
- Nom, prénom et n° de téléphone de la personne de contact pour l'enlèvement et la restitution :  
.....

**FACTURATION :** Les gobelets sont mis à disposition gratuitement. Cependant, tout gobelet non rendu ou détérioré sera facturé CHF 2.00 à l'organisateur de la manifestation. Toute caisse non rendue ou détériorée sera facturée CHF 50.00.

- Adresse de facturation : .....  
.....

*Par sa signature, l'organisateur de la manifestation reconnaît avoir pris connaissance des dispositions énumérées dans ce document et s'engage à respecter tous les termes.*

Lieu et date : ..... Signature : .....

**Formulaire à renvoyer à :**

**Direction des travaux et des services industriels, ch. de la Damataire 13, CP 63, 1009 Pully**

**PARTIE COMPLÉTÉE PAR LA VOIRIE LORS DE L'ENLÈVEMENT DES GOBELETS**

	Gobelets 2.5 dl.	Gobelets 1 dl.	Nombre de caisses
<b>Quantité prêtées</b>	x 480	x 300	
	----- =	----- =	

Lieu et date : .....

Nom, prénom : ..... Nom, prénom : .....

Signature : ..... Signature : .....

**PARTIE COMPLÉTÉE PAR LA VOIRIE LORS DE LA RESTITUTION DES GOBELETS (LE CAS ÉCHÉANT)**

	Gobelets 2.5 dl.	Gobelets 1 dl.	Nombre de caisses
<b>Quantité rendues propres (caisses scellées)</b>	x 480	x 300	
	----- =	----- =	

Lieu et date : .....

Nom, prénom : ..... Nom, prénom : .....

Signature : ..... Signature : .....

**PARTIE COMPLÉTÉE PAR LA VOIRIE APRÈS LAVAGE DES GOBELETS**

	Gobelets 2.5 dl.	Gobelets 1 dl.	Nombre de caisses
<b>Quantités restituées après lavage par STRID</b>			
<b>Quantités non rendues</b>			
<b>Montant à facturer</b>	CHF _____	CHF _____	CHF _____
	<i>2.00 / gobelet non rendu</i>	<i>2.00 / gobelet non rendu</i>	<i>50.00 / caisse non rendue</i>

Justificatif à annexer (courriel de décompte de STRID SA ou facture le cas échéant)

Lieu et date : .....

Nom, prénom : ..... Signature : .....